

Impudences et espérances

Dans ces billets sur l'actualité estivale, nos lecteurs trouveront leur dose d'impudence des puissants – dictatures reconduites au mépris du suffrage populaire, provocations en rafale de l'administration Bush, dénis de justice d'un monde sans loi, rongé par une criminalité financière débridée, prédatons continuées, au mépris de besoins vitaux, etc.

Trop de gens s'en font les complices ou s'en satisfont. Voyez la France, à l'approche d'un scrutin décisif : 60 % de ses citoyens ont une « bonne image » de leur Président, dont on découvre chaque jour les méga-détournements de fonds publics et la boulimie d'argent noir. Achevant de se moquer du monde, l'hôte de l'Élysée, héritier de Jacques Foccart et clef de voûte de la Françafrique – ce tissu de mépris néocolonial –, ose envoyer l'un de ses proches, Denis Tillinac, à l'assaut de « la Françafrique » et des « valises pleines de billets » !

Il n'y a pas que les Français à avaler n'importe quelle daube. On comprend que les dictateurs voisins soient venus fêter le 8 août, à N'Djamena, la « réélection » de leur collègue Déby. Mais les présidents élus du Nigeria et du Mali, Obasanjo et Konaré ? Ils savent comment a été mis au pilon le vote des Tchadiens. Ils auraient pu éviter de célébrer ces cinq ans de prison supplémentaires, sous un garde-chiourme voleur et sanguinaire. Leurs électeurs, s'ils conservent un peu de cette fibre panafricaine qui anima les pères de l'indépendance, pourraient leur demander des comptes.

Mais tout n'est pas désespérant. La résistance monte aux iniquités de la mondialisation. Des bribes de droit et de justice commencent à sanctionner les excès d'impudence criminelle. Les colombes et leurs rameaux d'olivier ne dédaignent peut-être plus le Congo-Kinshasa et le Burundi.

Oh certes, les timides espoirs de paix profitent surtout d'une bonne conjoncture politique, de la convergence provisoire des intérêts des puissants. Il faut bien ça pour sortir des conflits les plus meurtriers : d'abord circonscrire les armes, fut-ce en se bouchant le nez. La justice vient plus tard, quand les logiques civiles ont repris le dessus. On s'est servi de Milosevic dans les débuts du processus de paix en ex-Yougoslavie. Désormais, même les Serbes admettent qu'il doit être jugé. Dépassons cet exemple trop simplifié : il y a un tempo entre paix et justice, à ne pas contrarier.

Ainsi, nous sommes frustrés que l'armistice entre Paris et Kigali se fasse sur fond de Realpolitik, de calculs géostratégiques très contestables, d'oblitération de l'histoire. Mais, sachant à quel point les revanchards français ont attisé la conflictualité régionale, nous nous disons que c'est toujours ça de pris. La justice viendra en son temps, sceller la paix. Et il faudra une « sanction » : un plan de réhabilitation de la région.

SALVES

Le Tchad piétiné

L'élection présidentielle tchadienne « a été entachée de fraudes massives », a admis dans *Le Monde* (04/07/2001) le délégué Afrique du Parti socialiste, Guy Labertit. Le rapport favorable des observateurs de la Francophonie « est choquant », rendant « vaines et hypocrites » « les envolées lyriques sur le projet politique de la francophonie ». Et de préconiser le retrait du dispositif *Épervier* – la présence d'un millier de militaires français, en renfort « d'une armée tchadienne toujours plus clanique que nationale » !

Nombreux sont les députés français qui, à notre invitation, ont écrit au Quai d'Orsay pour lui demander des comptes sur le financement du scrutin par la France. Jusqu'à lasser ce ministère. Ses réponses en langue de bois s'abritent derrière l'arbitrage de la CENI, la Commission électorale nationale indépendante¹, dont chacun sait qu'elle dépend du régime.

Ce pauvre alibi masque un embarras. On ose à peine le dire aux visiteurs tchadiens, mais Paris continuera comme avant : *business as usual*. Les grands groupes engagés dans la construction de l'oléoduc vers la côte camerounaise, Bouygues et Bolloré en tête, ne sont pas chatouillables en pleine course à l'Élysée. Ni le Crédit agricole, en pointe dans le financement. Ni les « intérêts corporatistes des militaires français », pointés par Labertit.

Aux opposants tchadiens, le Quai ressert sa recette : la « démocratie apaisée ». « Ce qui est fait est fait, il faut regarder vers l'avenir » : négocier des miettes à la table présidentielle (des sièges de députés lors des prochaines législatives), et ainsi conforter l'usurpateur².

Le FMI et la Banque mondiale adoptent le même « pragmatisme ». L'Union européenne se contente de rappeler le Tchad au « respect des valeurs démocratiques » quand elles ont été kidnappées pour 5 ans, et « des libertés fondamentales » par un massacreur compulsif, entouré d'une milice.

Symboliquement, Idriss Déby a fêté son investiture le 8 août, anniversaire du jour où sa garde massacra à la mitrailleuse, en plein N'Djamena, plusieurs centaines d'originaires du Ouaddaï³.

Les potentats régionaux Sassou Nguesso, Bongo, Hassan el-Bechir (Soudan), Obiang Nguema (Guinée équatoriale) et Patassé (Centrafrique) sont venus écouter leur confrère discourir « de la paix et du progrès économique »... Nous sommes scandalisés, redisons-le, de la caution qu'ont aussi apportée les présidents élus du Mali et du Nigeria.

Les militants qui avaient fait campagne pour les « perdants » ont été pourchassés. Nombre d'entre eux ont préféré passer les frontières. La population a organisé plusieurs protestations non-violentes, dont des journées « ville morte » (15/06/2001) et « pays mort » (18/06/2001). Mais les médias étrangers ignorent désormais le Tchad, abandonné à son bourreau.

1. Et derrière le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), dont le représentant sur place est apparu comme le complice du régime.

2. Cf. F.X. Verschave, *Noir silence*, Les arènes, 2000, p. 175.

3. À l'instar d'Eyadema, qui a pris le pouvoir le jour anniversaire de celui où il assassina le président Olympio, puis a fait de cette date la fête nationale togolaise.

Panel et circenses¹

Les Tchadiens savent qui ils voulaient élire : le député Ngarléljé Yorongar. En tête du premier tour, il bénéficiait d'un accord de désistement des candidats autres que Déby. Arrêté à deux reprises, il a été frappé notamment dans le dos, à peine remis d'une

hernie discale. Il est parti se faire soigner. Avec d'autres, *Survie* est intervenue pour qu'il soit suivi à Paris par ceux qui l'avaient déjà traité. Il en a profité pour faire avancer son contentieux avec la **Banque mondiale**.

Pour tenter de désamorcer la contestation grandissante de ses projets, la Banque a accepté la création d'un "Panel d'inspection" indépendant, de cinq membres. Elle ne lui laisse, bien sûr, qu'un minimum de marge de manœuvre. Elle n'a pas du tout apprécié que Yorongar le saisisse, pour constater que le régime Déby n'a pas tenu ses engagements quant à l'usage des revenus du pétrole.

Dans une lettre du 12 avril aux autorités tchadiennes, l'administrateur de la Banque Bassary Touré souligne « *que ce Panel d'inspection est devenu une arme favorite et redoutable des ONGs et environnementalistes pour obstruer, voire arrêter tout projet controversé financé par la Banque. [...] Je suivrai de très près le dossier auprès du Panel, en inter-réagissant avec ses membres, et vous en tiendrai régulièrement informés* ».

La Banque, c'est clair, est du côté de la dictature tchadienne plutôt que d'un examen serein des intérêts de la population et du pays. Yorongar, c'est tout aussi clair, estime – comme la très grande majorité des organisations de défense des droits de l'homme et de l'environnement – qu'il est irresponsable de confier les revenus du pétrole à cette dictature. La Banque conteste la légitimité de la saisine du Panel par Yorongar. Un cas d'école : elle préfère la légitimité de l'escroc à celle de l'élu du peuple tchadien.

1. Traduction libre : « La Banque mondiale nous fait son cirque ».

Encore Eyadema

L'Union européenne avait tenté de faire croire à l'opposition togolaise, victime en 1998 du même hold-up électoral que son homologue tchadienne, qu'elle parviendrait à rétablir en partie le jeu démocratique. Trop complaisants envers un dictateur assuré de l'amitié de Jacques Chirac, les médiateurs européens ont lamentablement échoué.

Significativement, une justice aux ordres a condamné à 6 mois de prison l'un des principaux opposants, Me Yawovi Agboyibo, pour atteinte à l'honneur du Premier ministre, Agbeyome Kodjo. Agboyibo avait évoqué en 1998 des témoignages selon lesquels Kodjo dirigerait personnellement un escadron de la mort. L'existence au Togo d'un processus clandestin d'exécution a été amplement confirmée depuis par *Amnesty*.

La médiation européenne était censée "faciliter" l'organisation d'un scrutin législatif convenable ; Eyadema avait promis de son côté de ne pas se représenter en 2003. Il a fallu trois ans pour obtenir des élections législatives – en octobre 2001, sauf nouveau report. Mais, anticipant une probable défaite, Eyadema « *a laissé clairement entendre* » qu'il « *ne se laisserait pas imposer un Premier ministre* » (AFP, 04/07/2001). Autrement dit, c'est pour des prunes que les Togolais enverraient à l'Assemblée une majorité non présidentielle.

Le président-général fait se multiplier par ailleurs les motions et manifestations "spontanées" en faveur de sa réélection, quitte à changer la Constitution... Au pouvoir depuis 1967 (après 4 ans à la tête de l'armée), Eyadema tient vraiment, jusqu'au bout, à faire tourner le peuple togolais en bourrique.

Coûts et bénéfices de la guerre

Dépécée, détruite, pillée par dix ans de guerre civile, la **Sierra Leone** vit sous perfusion d'une intervention militaire et humanitaire de l'ONU. Coût annuel : 672 millions de dollars, plus de 20 fois le budget de l'État ! (*Libération*, 21/08/2001).

L'initiateur de ce désastre n'est autre que Charles Taylor, devenu à l'usure président du **Liberia** voisin – auquel il avait fait subir le même sort. Ce seigneur de la guerre a disposé de précieux alliés, la Libye et la Françafrique (notamment la Côte d'Ivoire d'Houphouët et Robert Gueï, et le Burkina de Compaoré). Cela lui a longtemps valu une certaine indulgence dans les instances internationales.

Mais trop, c'est trop. Et puis Paris lâche du lest aux Anglo-Saxons dans le secteur, en échange d'une plus grande marge de manœuvre en Afrique centrale. Donc, l'Union européenne s'inquiète de l'usage de son aide au Liberia : « *la situation politique s'est beaucoup dégradée ces derniers temps* » (évidemment : un *warlord* n'est pas là pour faire de la politique), « *et la gestion des fonds publics par le gouvernement est préoccupante* ».

Le ministre libérien de l'Information a toutefois fixé des bornes aux questions européennes : « *Le président du Liberia est le président du Liberia. Savoir d'où vient son argent ne regarde personne* » (*Afrique Express*, 02/07/2001 ; *Los Angeles Times/Courrier International*, 02/08/2001).

Jacques Chirac devrait se présenter dans ce pays de cocagne !

Recensement

L'obsession du dictateur **congolais** restauré, Denis Sassou Nguesso (Sassou II), est de rendre incontestable sa légitimité aux yeux de la communauté internationale, pour que cette dernière, enfin, lui adresse sans retenue les crédits dont elle regorge. Car il y a toujours beaucoup de sous à libérer pour un pays pétrolier. Même sa destruction est une manne : il faut bien reconstruire.

Comment légitimer un putschiste ? En le faisant élire. Comment faire élire quelqu'un qui ne disposera jamais d'une majorité dans son pays ? On vient de le voir au Tchad : en commençant par truquer les listes électorales. C'est devenu pour Sassou II une urgence politique.

Toutes sortes de marchandages sont en train de se dénouer en matière de coopération euro-africaine. Depuis un certain temps, Paris soutient l'option suivante : pour un pays africain donné, déléguer le plus possible la relation à un État européen leader, qui "connaît bien" ce pays.

Cette option gagne du terrain. Elle a évidemment la faveur des autres ex-colonisateurs (les Britanniques, Belges et Portugais), avec lesquels Hubert Védrine fait état d'« *une coopération grandissante* ». (AFP, 02/08/2001).

Il y a tout lieu de penser que Paris est en train d'obtenir les coudées franches au Congo-B. D'où ce formidable saut qualitatif de la coopération européenne : elle « *assiste le ministère de l'Intérieur [congolais, du sécurocrate Pierre Oba] dans l'organisation du recensement* »... (*Afrique Express*, 16/07/2001). Autrement dit, la machine à frauder.

Laissons Hubert Védrine tirer la leçon de ces histoires tchadienne, togolaise ou congolaise : « *Il y a une politique d'encouragement à la démocratisation de l'Afrique, mais sans cynisme* ». (*Le Monde*, 11/07/2001).

La faute du HCR

Les familles des disparus du Beach (ces 353 jeunes probablement exécutés par les hommes de Sassou II à leur retour de Kinshasa, en mai 1999) ne lâchent pas prise. Constituées en association, réclamant la libération de leurs enfants (ou leurs corps), elles ont obtenu de Delphine Marie, porte-parole du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), un incroyable aveu sur *RFI* (20/07/2001) :

« *Dans le cadre de l'accord tripartite entre le H.C.R. et les gouvernements du Congo-Brazzaville et de R.D.C., nous avons en effet accepté de faire ce qu'on a appelé une facilitation des retours. Donc simplement de transporter les personnes sachant que, à leur arrivée au Congo, nous ne pouvions plus vraiment assurer leur sécurité. Et nous avons fait en sorte d'informer tous les réfugiés qui souhaitaient rentrer à Brazzaville des dangers qu'ils encouraient en leur faisant signer une déclaration de bonne foi avant leur retour* ». Décharge pour un massacre ?

On comprend mal que le HCR soit resté impuissant : les disparitions ont fortement baissé dès qu'il a haussé le ton. Alors, quels étaient ces fonctionnaires internationaux qui causaient si gentiment avec un pouvoir criminel contre l'humanité (depuis décembre 1998), tels certains officiers français avec les nettoyeurs ethniques bosno-serbes ?

Calumet lacustre ?

Point besoin de redire en ces *Billets*, où nous avons maintes fois évoqué l'insupportable conflit du Congo-K, la nécessité et la difficulté de le refroidir. Paris misait d'autant plus facilement sur le pouvoir de Kinshasa (Kabila père, puis fils) que celui-ci entretenait une arme mortelle contre le Rwanda, ennemi n° 1 de la Françafrique : les troupes dites *Interahamwe*, issues des forces qui commirent le génocide de 1994.

Comme à part cela la cause du Congo-K uni est peu contestable, comme le régime de Kigali n'est pas non plus avare d'erreurs et de crimes, Paris a pu enchaîner quelques succès diplomatiques – facilités par des deals en sous-main avec Washington, Londres et Bruxelles. Ces deux dernières capitales ont mené des tournées de paix assez réussies dans la région, mais ont laissé Hubert Védrine intervenir le dernier et empocher l'essentiel du succès.

Il détenait à vrai dire la carte maîtresse. Lui seul pouvait dire à Kigali, le 14 août : on cesse de vous tarauter avec les « forces négatives » que Kinshasa et nous favorisons près de vos frontières¹, vous n'avez plus de prétexte expansionniste dans l'ex-Zaïre, vous y réduisez vos ambitions et vous compterez parmi nos protégés – pourquoi pas nos clients ? Kigali n'avait pas vraiment le choix – et tout le monde n'y répugne pas à faire des affaires.

Comme en sens inverse la Britannique Clare Short avait obtenu des concessions de Kabila, le « dialogue intercongolais » a pu s'engager le 20 août à Gaborone, capitale du Botswana – le pays que présida le médiateur Ketumile Masire.

Deux signes montrent que les Congolais se sont « retrouvés » : l'émotion réelle, d'abord, de la majorité des 70 délégués ; un commun sentiment d'« *humiliation* », ensuite, de voir leur grand pays reçu dans une si petite capitale ! Mais après tout, certains des participants avaient bien concouru à abaisser ce pays. « *Il ne dépend donc que des Congolais de saisir la chance qui leur tend de nouveau la main* ». (*Le Phare*, 21/08/2001).

C'est à la fois vrai et très optimiste, tant sont désormais ancrées dans les provinces les économies de guerre, tant il y a de décideurs, de groupes, d'événements qui pourraient remettre en cause cette conjoncture favorable.

1. Leurs offensives s'étaient intensifiées fin juillet, début août.

En silence commandé

La visite d'Hubert Védrine à Kigali s'est effectuée « *sans revanchisme ni repentance* », selon un membre de la délégation. En réalité le ministre, très critiqué pour sa proximité avec Mitterrand (il était secrétaire général de l'Élysée), tenait sa revanche et ne s'en cachait pas trop.

Il n'avait peut-être pas envie de la nuancer d'un repentir. Mais au-delà de son sentiment personnel, on reste stupéfait de l'absence de toute manifestation de compassion. « *La France reste innocente* » de ce drame, tel était le message implicite. Révisionniste. Nul doute qu'il a été choisi en haut lieu, par l'Élysée et Maignon, sous le regard noir de l'État-major.

Révélations à Washington

On n'a sans doute pas davantage envie à Washington qu'à Paris de voir étalées certaines vérités. Mais l'accès aux archives y est moins ardu (*grâce au Freedom Information Act*), et certaines associations (comme la *National Security Archive*) sont spécialement teigneuses. Résultat : la diffusion d'une série de documents met à nu la responsabilité américaine dans le **génocide au Rwanda**. Si elle les avait demandés, il n'est pas sûr que la mission d'information parlementaire française eût obtenu ce genre de « pavés dans la mare ».

Il est désormais parfaitement clair que les USA ont su très tôt que des centaines de milliers de personnes allaient être massacrées, et qu'il s'agissait d'un génocide. Ils ont d'ailleurs identifié son concepteur, le colonel Bagosora, et lui ont parlé. Mais tout aussi clairement, ne voyant aucun intérêt à une intervention et que des désagréments¹, ils ont choisi de laisser périr une portion d'humanité lointaine. Et ils ont fait en sorte, au Conseil de sécurité, qu'avortent les velléités de sauvetage.

Rappelons à ce stade qu'un génocide représente une « faute » immense, qui n'a pu se commettre sans les actions ou omissions d'un grand nombre de personnes ou collectivités. Si un ou deux spectateurs influents avaient décidé de faire barrage, le nombre des victimes aurait été considérablement réduit. Autrement dit, ce n'est pas parce que les USA ont fait preuve du plus parfait cynisme que d'autres n'ont pas des responsabilités plus grandes encore. La France ne devrait pas se réjouir d'avoir mieux su protéger quelques secrets sordides : elle ne perd rien pour attendre. L'opprobre n'est pas moins réel s'il est diffus. Même la presse française en convient.

Par ailleurs, face à l'impunité des crimes d'État, la bataille démocratique pour l'accès aux archives apparaît stratégique. Quand donc les chercheurs et les associations françaises prendront-ils les moyens de le mener ?

Retour aux USA : l'exhumation d'autres archives démontre la responsabilité américaine dans l'extermination de plusieurs centaines de milliers d'**Indonésiens** "pro-communistes" (400 000 ?), en 1965-66. L'ambassade US a fourni du matériel et des "listes noires". Les Services ont financé le Kap-Gestapu, l'un des groupes de tueurs les plus efficaces (*Le Monde*, 31/07/2001).

1. Colin Powell, qui commandait l'armée et dirige aujourd'hui la diplomatie américaine, déclarait à l'époque : « *Aussi longtemps que je serai commandant en chef, je refuserai d'engager des hommes et des femmes américains dans une guerre inconnue, un pays inconnu, pour une cause inconnue, sous un commandement inconnu et pour une durée indéterminée* ». Cité par *Le Soir* du 22/08/2001.

Lonesome cow-boy

Fils d'un boss de la CIA, George W. **Bush** est parti, avec ses émules, pour propager jusqu'à la stupidité le principe d'égoïsme national. Qu'on en juge à ce bilan estival (partiel et inachevé) :

– Andrew Natsios, le nouveau patron de l'aide au développement (USAID), a déclaré au *Boston Globe* qu'il était totalement inutile de distribuer des médicaments aux 25 millions de malades africains parce qu'ils « *n'ont pas la notion occidentale du temps* ».

– German Velasquez, directeur à l'OMS du Programme d'action des médicaments essentiels, a été menacé de mort et agressé à plusieurs reprises, dont une fois à Miami, par des individus se réclamant de l'industrie pharmaceutique. Il est le coauteur d'une brochure proposant des réponses juridiques à l'abus du droit de propriété intellectuelle par les grands laboratoires. Les États-Unis ont fait pression sur la direction de l'OMS pour que cette brochure ne soit pas diffusée. (*Le Monde*, 23/08/2001).

– Fin juin, à l'OCDE, les États-Unis ont obtenu une très nette atténuation des mesures contraignantes envisagées contre les paradis fiscaux.

– Au G8, ils ont dit leur opposition au projet onusien de démantèlement des réseaux illicites d'approvisionnement en armes légères.

– Le 25 juillet, ils ont annoncé leur décision de rejeter le traité sur les armes biologiques, ratifié par 143 États (il mettrait en danger la sécurité nationale et les données confidentielles américaines...).

– Mi-août, on apprenait qu'une majorité de la Chambre des représentants (les Républicains en particulier) entendait bloquer le règlement de la dette colossale des États-Unis envers l'ONU (2 milliards de \$) si les militaires américains n'étaient pas exemptés de la future Cour pénale internationale...

Moyennant quoi, la Françafrique s'entend beaucoup mieux avec Bush qu'avec Clinton.

Les gendarmes y voient rien

Le jeu de mots est éculé, mais aussi la parodie de jugement à l'encontre des auteurs présumés des massacres ethniques d'octobre 2000 à **Abidjan** (169 morts, dont 57 au charnier de Yopougon). Les huit gendarmes accusés (des subalternes bien sûr), ont pu d'autant mieux se défaire que la plupart des parties civiles ont été déclarées irrecevables, et que les témoins, effrayés, se sont gardés d'apparaître : la salle était acquise aux accusés ; leur hiérarchie aussi.

Au terme de ce procès bâclé, le 3 août, l'acquittement était inévitable. Il a porté un nouveau coup à l'image de Laurent Gbagbo, d'autant qu'une commission d'enquête internationale de l'ONU avait rendu un rapport accablant. Le procureur militaire a fait appel...

Gendarmes émissaires

En **Algérie**, le régime n'a pu éviter une commission d'enquête sur les tueries en Kabylie. Elle a bien dû admettre que les gendarmes avaient tiré sur des civils avec des munitions de guerre. Mais elle s'est arrêtée à ce niveau d'exécution. Pas de réponse à la question : qui a donné l'ordre de tuer ? Un membre de la commission concède : « *Nous avons préféré l'apaisement à la vérité* ». « *Nous avons fait plus de l'équilibrisme qu'un travail d'investigation* ». (*Libération*, 03/08/2001).

Mercenaires anonymes

Le 27 juin, le président **centrafricain** Ange-Félix Patassé a affirmé que trois mercenaires français ont participé au putsch manqué du 28 mai. « *Leurs noms se retrouvent dans des documents saisis au domicile d'André Kolingba* ». Pourquoi ne donne-t-il pas ces noms, permettant aux Centrafricains et aux Français de mieux connaître les dessous de cette sanglante tentative de coup d'État, qui a dégénéré en pogromes contre les Yakomas (l'ethnie de Kolingba) ?

« *Je n'accuse pas la France, que cela soit clair* », ajoute-t-il (AFP, 27/06/2001). Mais il jubile sans doute de détenir un moyen de chantage de plus envers l'un des réseaux français. Il préfère les tenir, et s'y tenir, que chercher à les évincer.

Hydre au carbure

Ça y est, la **Mauritanie** va devenir un pays pétrolier : les puits Chinguitti, au large de ses côtes, contiennent au moins 50 millions de tonnes de brut « *de très bonne qualité* ». On ne peut pas vraiment parler d'or noir dans ce pays encore marqué par les séquelles de l'esclavage, où la majorité noire n'a guère sa place. Surtout, on peut craindre que l'arrivée des pétrodollars n'attise, comme presque toujours en Afrique, la répression et la prédation. Le régime Ould Taya offre à cet égard les meilleures références.

Le poids des mots

Organisée par l'ONU à Durban (Afrique du Sud) du 31 août au 7 septembre, la **Conférence mondiale sur le racisme** risque d'achopper sur deux questions importantes, où la passion est compréhensible et légitime, mais peut être fourvoyée.

C'est le cas des amendements assimilant le sionisme au racisme, avancés par des délégations arabes. La formule peut tenter certains : la politique coloniale dont Sharon s'est fait le champion exerce *de facto* une telle inégalité de droits qu'elle est vécue comme un racisme. Israël doit renoncer à cette folie, qui viole d'ailleurs les résolutions de l'ONU.

Mais l'on a tout lieu de penser que dans la région, les surenchères d'épithètes sont contre-productives. Elles ont jusqu'ici toujours desservi la paix. Ceux des dirigeants arabes qui en abusent sont les mêmes qui auraient tout à perdre d'un apaisement, les mêmes parfois qui favorisent le négationnisme de la Shoah.

Cependant, l'équation sionisme = racisme est à ce point servie par la conjoncture qu'elle risque de phagocytter la conférence de Durban. Cela servirait bien la cause des pays occidentaux qui ne veulent surtout pas d'une autre proposition controversée : la reconnaissance de l'esclavage comme "crime contre l'humanité", assortie de compensations financières¹.

Or on ne voit pas comment l'Occident, à l'instar de la Turquie refusant d'assumer le génocide arménien, pourrait encore nier le caractère massivement, systématiquement inhumain de l'esclavage². Un pas essentiel pourrait être franchi à Durban.

Nous ne pensons pas qu'il faille immédiatement traduire cela en virements de fonds, même si nous sommes certains qu'il faudra payer le prix de la réconciliation, bâtir une équité. Mais nous avons la naïveté de croire que le mouvement des consciences (s'il se déclenche) peut être plus généreux que la contrainte. Laissons lui sa chance. Ceux qui ne veulent même pas reconnaître le crime savent le poids des mots : l'aveu induira inévitablement un processus de réparations.

1. La France est à mi-chemin. Son Parlement vient certes de reconnaître que l'esclavage est un "crime contre l'humanité", mais son exécutif aimerait qu'on en reste là.

2. Nous estimons aussi que le colonialisme et le néocolonialisme sont jonchés de crimes contre l'humanité, dont il faudra préciser l'inventaire.

Le "frère" élyséen

Nous citons dans notre n° 93 ce passage du livre de Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre, *Les frères invisibles* :

« Patrick Maugein [est un] frère corrézien, dont la proximité avec Jacques Chirac devient de plus en plus encombrante. Trader spécialiste des matières premières, cet homme d'affaires sait jongler avec les barils de pétrole, les stocks d'or et autres minerais. Il fut longtemps un des envoyés spéciaux de la France auprès d'Omar Bongo. [...] Il est lui aussi [comme, dit-on, Jacques Chirac] membre de la très élitiste loge suisse Alpina. En Afrique, il y a le pétrole, bien sûr, mais aussi le minerai. Ainsi, le Gabon produit et traite sur place de l'uranium extrait dans la région de Mounana (sud-est du pays) à raison de quelque 850 tonnes par an. Il est exporté notamment vers la France, le principal acheteur étant la Cogema, un fief maçon. Certains détournements [de quoi ? d'uranium ?] ont été accompagnés de projets pharaoniques, tel le déplacement de la capitale du Nigeria à Abuja, à 800 kilomètres de Lagos. Dollars et béton » (p. 179).

En voilà un qui carbure au liquide, et même à l'eau lourde. Il est aussi question d'une concession (bradée) d'or péruvien... Nous avons signalé (n° 89) à quel point Maugein croyait pouvoir tout se permettre, jusqu'à des menaces de mort et même, mi-1997, une tentative de meurtre contre un rival, le docteur Maxime Bréabout : c'est du moins ce qu'affirme ce dernier, blessé par deux tueurs à moto.

Le plus gênant pour Jacques Chirac, c'est que son riche ami, collant comme un sparadrap, a téléphoné six fois sur des lignes réservées de l'Élysée dans les jours qui ont précédé et suivi cette agression. Bréabout, qui fut un familier de Maugein avant leur brouille, a déclaré à la juge Éva Joly se souvenir « des sacoches remplies de millions déposées par Maugein au maire de Paris, Jacques Chirac, en mains propres ».

Tout cela aurait dû intéresser la justice. Nenni. La plainte du médecin a changé de juge d'instruction. Le dernier, Colette Oper, veut classer sans suite ce qui ressemble pourtant à un crime mafieux. Coïncidence : elle est la compagne d'un cacique chiraquien, Michel Bulté, ancien maire du 19^e arrondissement.

Le plaignant voit là motif à dessaisissement. Jean-Claude Magendie, nouveau président du tribunal de grande instance de Paris, est aussitôt monté au créneau contre les « rumeurs », les « insinuations », la mise en cause de « la loyauté » de sa collègue (*Libération*, 29 et 30/06/2001).

Selon une éminente figure du Palais de justice, les hauts politiques cernés par les affaires commencent à respirer : après une série de mutations aux postes-clés de la procédure, ils pensent être en mesure de mettre désormais en échec la plupart des instructions intempestives des "petits juges".

Bons points

– Le 28 juin, le gouvernement serbe a envoyé au Tribunal pénal international (TPI) de La Haye celui qu'il faut bien considérer comme le premier responsable d'une décennie de malheur et d'horreurs dans l'ex-Yougoslavie, **Slobodan Milosevic**.

Le 2 août s'est achevé le procès du général Krstic. Il commandait les forces qui sont entrées le 11 juillet 1995 à **Srebrenica**, avant d'y massacrer 7 000 hommes. Le TPI l'a jugé responsable d'un acte de génocide, planifié, et l'a condamné à 46 ans de prison.

La justice internationale est très critiquée parce qu'elle est encore fort incomplète, partielle, imparfaite. Mais le droit n'a jamais progressé autrement.

– La **justice belge** a arrêté le 26 juillet à l'aéroport de Bruxelles, pour le livrer au Tribunal pénal international d'Arusha, l'un des planificateurs présumés du génocide rwandais, Protais Zigiranyirazo – "**Monsieur Z**". La complaisance dont bénéficiaient certains des plus hauts responsables de ce génocide est en train de fondre. Cela prélude peut-être, par contagion, à de nouvelles avancées dans la lutte contre l'impunité – fléau de la région des Grands Lacs.

– Au **Burundi**, le feuilleton radio *Nos voisins et nous*, joué par la troupe de théâtre pluriethnique *Geza Aho* ("Arrêtez"), est devenu l'émission la plus populaire du pays. Il aborde les conflits par le rire, les traite par l'humour, alors que les factions politiques et militaires ne cessent de les aiguïser. Selon certains sondages, le feuilleton serait suivi par environ 85 % des Burundais. Sa popularité gagnerait le Rwanda voisin (*Financial Times/Courier International*, 02/08/2001).

Au Burundi encore, le processus de paix, toujours aussi fragile, a franchi malgré tout une étape : on s'achemine vers 3 ans de **gouvernement de transition**, à partir du 1^{er} novembre, avec un tandem Tutsi-Hutu (président et vice-président) puis Hutu-Tutsi (*Libération*, 24/07/2001).

– Pour **assurer** les investisseurs contre **les risques politiques**, sept **pays est-africains** (Burundi, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Zambie) ont monté une agence multilatérale ouverte aux autres pays de l'Union africaine (*La Tribune*, 02/08/2001). Un facteur clef de la confiance, pour lequel l'Afrique dépendait jusqu'ici du bon vouloir des agences occidentales. Espérons que cette initiative, encore fragile, parviendra à s'émanciper de ses bailleurs de fonds.

– Dans un texte commun, Jean-Louis Bianco, président du Haut Conseil de la Coopération internationale (HCCI), et Jean-Michel Severino, nouveau directeur général de l'Agence française de Développement (AFD), se prononcent en faveur de la **taxe Tobin** sur les transactions financières internationales. Ils préconisent une réforme des droits de vote au **FMI** et à la **Banque mondiale**, et la création d'un « Conseil de Sécurité économique et social » (*Notes de la Fondation Jean Jaurès*, n° 102).

Fausse notes

– « **Air Afrique est morte, vive Air France Afrique** », n'a pu s'empêcher de titrer *Libération* (16/08/2001) après l'absorption de fait d'Air Afrique par Air France. Il est difficile de rire d'un constat de faillite qui, symboliquement, va bien au-delà d'une impasse financière. C'est le retour dans le giron métropolitain de l'un des rares projets interafricains à avoir surmonté la phobie foccartienne du panafricanisme. Amer échec.

Mais peut-être cet exemple trop isolé, trop soumis aux caprices des dictateurs francophones, ne pouvait-il pas fonctionner ? Peut-être cet échec poussera-t-il les Africains à concevoir autrement leurs projets communs ?

– Après avoir proposé en 1999 qu'une commission mixte d'historiens catholiques et juifs fasse la lumière sur le rôle de l'**Église** face à la **Shoah**, le Vatican vient de bloquer l'accès de ces historiens aux archives postérieures à 1922... Avec des mots blessants (« *comportements irresponsables* »). L'étendue des compromissions de la hiérarchie catholique avec les nazis avait été sans doute sous-estimée (voir *Lire, Réseau Voltaire*).

– Début août, deux évêques **croates** lançaient une offensive contre le **Tribunal pénal international** de La Haye. Ils ont dénoncé l'incarcération des accusés de crimes de guerre ou contre l'humanité et fustigé les autorités qui « *ne font pas tout leur possible pour défendre l'honneur et la dignité de notre État* » (AFP, 05/08/2001).

Le 23 juillet, la conférence des **évêques d'Afrique australe**, où les taux de séropositivité sont parmi les plus élevés au monde, a réitéré sa condamnation de l'utilisation du **préservatif** (*Le Monde*, 31/07/2001).

Carnet

Le mardi 2 octobre à 13h30, au Palais de justice de Paris, (17^e chambre) aura lieu le procès en diffamation de Pierre Lethier, ancien n° 2 de la DGSE, contre *Noir silence*.

Erratum

Un "mastic" s'est glissé dans notre "Salve" *Les stratèges de Brazzaville* (n° 94). Il vient de la presque homonymie de deux opérateurs français au Congo : le pétrolier Hubert Perrodo et l'homme du BTP Hubert Pandino. Tous deux sont très riches. Le premier est sûrement plus milliardaire que le second, et se régale des puits délaissés par les majors pétrolières. Mais c'est Pandino qui est le plus proche de Sassou II

(Achevé le 25/08/2001)

ILS ONT DIT

Françafrique

« La multiplication des affaires connectées à l'Afrique a hâté ma décision de mettre en place un réseau propre, rénové, une vraie trame de solidarité. Il faut en finir avec les émissaires officieux, les réseaux louches, les rapports personnels. [...] Pas de pétrole, pas de jeux de hasard, pas d'armes, ni de drogue. [...]

Je n'ai pas caché à **Jacques Chirac** que les Africains lui reprochent de l'avoir abandonné. [...] Ça l'a blessé. Mais le Président est bien embêté. Il ne veut pas qu'on l'accuse de soutenir les dictateurs. [...] Il y a eu trop d'affaires. La Françafrique, il commence à y en avoir marre ». (**Denis TILLINAC**, écrivain corrézien, ami de Jacques Chirac, fondateur de l'association *Renaissance France-Afrique*. Cité par *Libération* du 14/08/2001).

[*Denis Tillinac a manifestement lu les Dossiers noirs de la politique africaine de la France : ses propos en sont un parfait condensé – notamment du n° 6, Jacques Chirac et la Françafrique. Les dix premiers dossiers ont été publiés par Agir ici et Survie avec une coalition d'associations, Citoyens France-Afrique.*

Renaissance, c'est plus à la mode, ça fait plus présidentiel.

Le Président va être bien embêté avec la devise de son zélateur : « Pas de pétrole, pas de jeux de hasard, pas d'armes, ni de drogue ». Avec lequel de ses vieux amis africains au pouvoir pourra-t-il encore frayer ?].

« Mieux vaut une mauvaise démocratie qu'aucune » (**L'ambassadeur du Tchad auprès de l'Union européenne**, le 21/06/2001, lors d'un débat suscité par des ONG européennes et tchadiennes devant la Commission Développement du Parlement européen).

[*Est ce qu'une dictature "relégitimée" par l'inversion du suffrage populaire devient une démocratie, même mauvaise ? Pourtant le propos de l'ambassadeur tchadien est grosso modo celui que tiennent les diplomates français.*

« Le système parlementaire ne correspondait pas, aujourd'hui, aux mentalités dans notre pays. [...] Il fallait opter [...] pour la mise en place d'institutions plus équilibrées, permettant d'instaurer une démocratie plus apaisée. La majorité du peuple a estimé que le régime présidentiel que nous proposons est peut-être celui qui pourrait nous permettre d'engager ce processus d'apaisement ». (**Denis SASSOU NGUESSO**, interview au *Nouvel Afrique-Asie*, 07/2001).

[Personne ne sait quand l'interviewé (très complaisamment) a rencontré « *la majorité du peuple* » congolais, dont il présume l'aspiration à l'autocratie. Mais si nous citons ce texte, c'est que Sassou II n'a pu s'empêcher de citer le mot de passe françafricain, « *démocratie apaisée* ». Il a également servi au Cameroun et au Togo, avec le même genre de commentaires ampoulés. Comme si la Françafrique disposait d'un atelier centralisé d'écriture et de marketing politiques].

« La politique économique et financière du **Gabon** est prudente, raisonnable et responsable » (**Jean-Michel SEVERINO**, directeur général de l'Agence française de développement, en visite à Libreville. Cité par l'AFP du 19/07/2001).

[Audacieux dans les idées (cf. Bons points), le nouveau directeur de l'AFD est venu, avec un prêt de 280 millions de FF, réalimenter la marmite franco-gabonaise. Après quatre décennies, on sait très bien comment elle fonctionne. Severino n'était pas obligé de faire l'éloge d'une autocratie prédatrice – même si les décideurs parisiens l'estiment indispensable à leur géopolitique françafricaine et au financement de leurs campagnes électorales].

« C'est sans doute une première : un État qui pousse les membres de ses forces de l'ordre à devenir des émeutiers... [...]

Aujourd'hui, ceux qui approuvaient, par conviction ou par intérêt, la pratique généralisée de la torture *[en Algérie]*, les exécutions extrajudiciaires, les bombardements au napalm, tentent de se désolidariser des généraux assassins. [...]

L'un des moyens les plus efficaces serait de s'attaquer au patrimoine constitué illégalement à l'étranger par les "décideurs" militaires, généraux à la retraite ou en exercice. Les principaux sont connus, qu'il s'agisse de Khaled Nezzar, Larbi Belkheir, Mohamed Lamari, Mohamed "Tewfik" Médiène, Mohamed Touati, Smaïn Lamari, Fodhil Chérif, ou de hauts gradés de la Sécurité militaire et des forces spéciales responsables directs des exactions les plus atroces, tels les colonels Tartag ou Athamnia.

Les services de renseignement français n'ignorent rien des propriétés de ces hommes en France : chaînes de restaurants, hôtels, immeubles, boîtes de nuit... L'État français dispose [...] de tous les outils juridiques pour diligenter des enquêtes. Une manière de signifier aux généraux algériens qu'ils ne sont plus intouchables et ne peuvent plus compter sur la complicité tissée depuis quatre décennies grâce aux réseaux de la "Françalgérie". (**François GÈZE**, directeur des éditions de La Découverte, *Rebonds* in *Libération* du 29/06/2001).

« Personne n'avait prévu l'intervention *[dans le huis clos tunisien]* du média Al Mustiquilla *["L'Indépendante"]*, une télé arabophone dont le siège est à Londres. Personne ne s'attendait que cette télévision de boy-scouts devienne un rendez-vous hebdomadaire des **Tunisiens**. Elle a une répercussion énorme. [...]

Lorsque tu vois une Silem Bensédrine dénoncer la famille de Ben Ali, la corruption du régime policier, qui s'est métamorphosé en régime de renseignement, tu as la chair de poule. Pour les Tunisiens, [...] c'est une bouffée d'oxygène, et c'est un grand spectacle. Elle a donné des noms : [...] Moncef Trabelsi, le frère de Leïla, la seconde femme du Président. [...] Sihem Bensédrine n'est pas une attaquante de seconde division. Elle est à la pointe. Elle est le porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie. [...] Sihem a atteint le cœur des Tunisiens. [...]

Ben Ali vit cloîtré dans une véritable chape de plomb, il a fait baisser un rideau de fer sur la Tunisie. Ce type-là, il a brisé l'âme des Tunisiens. [...] Tout d'un coup, voilà, il y a cette lucarne qui rentre chaque jour dans chaque foyer tunisien. [...] Les pauvres [...] ont des paraboles. [...] La télévision est une arme fatale. [...] Ben Ali, c'est un caïd de quartier. Un caïd, comment il règne ? Avec le "respect". [...]

Il y a six mois, la France a aidé la société civile tunisienne. Mais, depuis février, elle est carrément du côté de Ben Ali. Vu la radicalisation de la protestation, ils ont vu l'intrusion d'autres acteurs, des syndicalistes, des chômeurs, des gueux qui sont prêts à se battre et dont le langage ne sied pas. [...] D'autant moins que ce ne sont pas de véritables francophones. Ce ne sont pas des enfants de la France » (**Taoufik BEN BRIK**, opposant tunisien. Interview in *Courrier International* du 12/07/2001).

[Sihem Bensédrine a été emprisonnée le 26 juin à son retour en Tunisie. Une importante mobilisation internationale en sa faveur a sans doute contribué à sa libération le 12 août. Elle est sous le coup d'un procès en diffamation].

« Toutes les personnes poursuivies pour crime de **génocide** doivent être traduites en justice. Il n'y a aucune exception à ce principe » (**Hubert VÉDRINE**, ministre des Affaires étrangères, à Kigali. Réponse à la question d'un journaliste sur la présence en France de génocidaires présumés, citée par l'AFP du 14/08/2001).

[Une réponse sans ambiguïté, que ne manqueront pas d'exploiter les plaignants qui, en France, se heurtent à l'inertie de la justice].

« Il n'est pas actuellement envisagé d'abroger les dispositions de l'**article 36** de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse réprimant l'offense envers les chefs d'État étrangers » (**Marylise LEBRANCHU**, ministre de la Justice. Réponses à de nombreuses questions écrites de parlementaires. Cf. notamment les JO de l'Assemblée, 25/06/2001, p. 3719, et du Sénat, 28/06/2001, p. 2194).

[La ministre persiste et signe : pas question de toucher à ce "délit diplomatique" – malgré sa mise en pièces par la 17^e chambre correctionnelle et la "honte" faite en plein procès au législateur français : même le Tchad a aboli l'offense à chef d'État. En réalité, le gouvernement préfère laisser traîner les choses plutôt que de prendre une initiative qui irriterait les potentats françafricains, avant une échéance présidentielle où peuvent interférer leurs moyens financiers].

Merci aux députés Jean-Marc Ayrault, Philippe Decaudin, François Dosé, Michel Fromet, André Godin, Michel Grégoire, Odette Grzegorzka, Cécile Helle, Jean-Pierre Kucheida, André Vallini (PS), Philippe Briand, Patrice Martin-Lalande, Thierry Mariani, Jacques Masdeu-Arus, Michel Pinte (RPR), Marie-Hélène Aubert (Verts), ainsi qu'aux sénateurs Guy Fischer (PC), Claude Haut et Michel Teston (PS), pour leurs interventions. Nous en oublions... Reste la voie de l'initiative parlementaire, avec les propositions de loi déposées par Michel Dreyfus-Schmidt au Sénat, et des députés verts à l'Assemblée. Encore faut-il s'immiscer dans l'ordre du jour...].

Monsieur Elf vs Jacques Monsieur

« En juin-juillet 1997 *[la guerre civile Sassou Nguesso-Lissouba s'était déclenchée le 5 juin à Brazzaville]* – c'était pendant un week-end – j'ai reçu deux lettres du ministre des Finances *[de Lissouba]* Nguila Mougounga, parce qu'il ne pouvait pas joindre Pierre Houdray, chargé de la gestion, à Paris, du compte "MinFin Congo" auprès de la Fiba [...] *[alimenté]* sur la base d'une partie de la redevance payée par Elf-Congo [...].

Moi, à ce moment, j'étais en Suisse, et le ministre a pu m'atteindre. J'avais même reçu un appel de Pierre-Yves Gilleron, alors conseiller de Lissouba, disant que Mounbounga allait m'appeler. *[Gilleron (un obligé de Sigolet) est en cheville avec Jacques Monsieur qui fournit à Lissouba des hélicoptères de combat, roquettes, missiles et bombes. Entre le 23 juin et le 28 septembre, Monsieur va adresser douze factures au directeur de la Fiba Pierre Houdray].* Et je reçois [...] deux fax, que j'ai transmis de suite à Houdray. À l'époque, j'étais conseiller financier de Lissouba : je n'avais pas à refuser cette demande. [...]

Il est possible que j'aie pu mettre "Vu" [...]. Généralement, je mets "vu" avec mon paraphe. [...] Qui a détourné *[ces fax]* [...] ? Les a-t-on dérobés à la Fiba *[mystérieusement cambriolée dans la nuit du 9 au 10 mars 2000]* ?

Il fallait payer les factures *[d'armes]* Matimco [...] en Autriche, au bénéfice de la société Joy Slovakia.

Fin juillet, les responsables congolais m'interrogeaient déjà sur la possibilité de monter un préfinancement sur du brut. Mounbounga a été le premier à m'en parler. Les Congolais viennent me voir au mois d'août. [...] Ils avaient besoin d'une enveloppe de 50 millions de dollars. Ma préoccupation était de savoir le nombre de barils dont ils disposaient. Ils m'ont indiqué qu'il s'agissait de 10 000 barils/jour, qui pourraient éventuellement être portés à 15 000 par la suite *[750 000t/an]* [...]. J'ai préparé un contrat de brut classique, ignorant qui serait l'acheteur. Je l'ai rédigé en blanc. [...]

Nous nous sommes revus une seconde fois en septembre, réunion au cours de laquelle ils feront clairement référence à la situation militaire du pays. Le nom "Darrow" est celui de l'off-shore créée pour l'opération, dont je ne connais pas l'ayant-droit économique. À ma connaissance, ce préfinancement ne s'est jamais réalisé, mais il sera proposé en fin 1997, et même 1998, par Pascal Lissouba, qui disait être toujours le président de la République en titre. Avec le recul, je crois que *[si Jacques Monsieur avait en main ce contrat,]* c'était pour se faire payer les armes qui avaient été livrées. J'imagine. On m'a parlé de 40 millions de dollars d'armes... ». (**Jack SIGOLET**, ex-président de la FIBA et bras droit d'André Tarallo. Interview au *Soir* du 07/07/2001).

[Cet interview est la suite du différend Monsieur/Sigolet, le premier faisant au second du chantage pour se faire payer (cf. Billets n° 91). Entré aux finances d'Elf en 1962, Sigolet est l'un des inventeurs du préfinancement pétrolier. Ici, il minimise son rôle. L'engrenage pétrole-armes-Elf-dette est pourtant mis à nu. Sigolet savait qu'il finançait l'un des camps de la guerre civile, et que d'autres comptes d'Elf finançaient l'autre bord.

Au sujet de Pierre-Yves Gilleron, ex-officier de la DST et ancien protégé de Gilles Ménage à l'Élysée, un familier des relations franco-congolaises suggère une expression imagée : à Brazzaville, « il avait un pied dans chaque pirogue ».

« Sigolet consacre désormais la majorité de son activité à l'Angola » (*Le Soir*, 07/07/2001). Voilà qui rassure sur l'avenir de ce pays].

« Pierre-Yves Gilleron vient me voir à la mi-98 et me fait rencontrer Monsieur dans un hôtel parisien, le Sofitel-Défense. À ce moment, mon mandat de conseiller auprès de la République du Congo avait été renouvelé *[auprès du vainqueur de Lissouba, Sassou Nguesso]*, et Gilleron le savait : lui-même avait un mandat avec Pierre Oba *[ministre de l'Intérieur de Sassou]*. [...]

Le 9 décembre 1998, au Noga-Hilton de Genève, je rencontre Gilleron, [...] Monsieur *[et deux de ses associés. Monsieur réclame 14,8 millions \$ de factures impayées]*. Je connais au préalable la position d'Oba : on verse 5 millions de dollars pour solde de tout compte. [...]

[J'avais subi auparavant] un conditionnement psychologique : on a fait brûler ma voiture. [...] L'explosion s'est passée devant chez moi, à Vaucresson. [...] Puis une deuxième voiture a sauté : celle de mon épouse. Cela s'est passé dans le Midi, le 2 septembre 1999, à côté de Sainte-Maxime. [...]

Le 30 juin 1999, à l'échéance, seuls trois millions *[de dollars sur cinq]* avaient été versés. Les deux autres ont été payés plus tard, l'un au premier semestre 2000, l'autre en décembre 2000 ou janvier 2001. [...] Entre-temps, j'ai gardé un certain nombre de contacts avec Gilleron, jusqu'en juillet 2000.

[La lettre de chantage de Monsieur ?] Gilleron me l'a montrée la veille même de notre deuxième rencontre au Noga, en juillet 2000 ». (**Jack SIGOLET**, *ibidem*).

[Un univers impitoyable].

« En tant que directeur financier de la Sofineg *[une financière suisse d'Elf]*, j'avais à payer un certain nombre de factures de vols d'un avion Falcon-50 basé à Genève [...] *[et géré par]* Aeroleasing. [...] Aeroleasing s'est porté acheteur *[de cet avion d'Elf]*. [...] Le montage était le suivant : un prêt était accordé par la société offshore "Cloé" à la Société de Banque Suisse, qui reprétait à Aeroleasing. Le montant était de 3 millions de francs suisses. Ceci a été autorisé [...] par le président Jaffré et Mme Gomez. Com-plè-te-ment ». (**Jack SIGOLET**, *ibidem*).

[Que de complications et de secret pour cacher l'exploitation d'un avion ! Et le nom de ses passagers ? Que de commissions aussi, sans doute, à chacun de ces prêts et re-prêts ! Com-plè-te-ment autorisées, cela va de soi].

Encore Elf...

« Elf a énormément utilisé la CIBC *[Canadian Imperial Bank of Commerce]*, pour au moins 30 % des préfinancements que j'ai montés. Et il n'y a pas qu'Elf qui l'utilise, puisque Total a monté l'an dernier un préfinancement pour l'Angola à la CIBC, devenue **Crédit Agricole International** ». (**Jack SIGOLET**, *ibidem*).

[Tandis que le Crédit agricole se prend de passion pour le sandwich pétrole-armes dans les pays en guerre civile, les paysans congolais et angolais n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Il aurait dû plutôt se rebaptiser Crédit Agricole Impérial (ou, carrément, Colonial)].

Les sous de Chirac

« On ne ramènera pas de valises pleines de billets ». (**Denis TILLINAC**, fondateur chiraquien de *Renaissance France-Afrique*, cité par *Libération* du 14/08/2001).

[La collecte est achevée et le budget de l'échéance 2002 bouclé ? En 1998 encore, l'Élysée ordonnait aux douaniers de Roissy de relâcher le « porteur d'une mallette contenant une très importante somme en argent liquide ». Celui-ci « avait expliqué que ces fonds provenaient de la "présidence du Gabon" et qu'ils étaient destinés au Club 89 », haut lieu afro-chiraquien (Le Monde du 09/12/1998)].

« J'ai soutenu très lourdement l'action de Jacques Chirac à l'époque où Robert Galley était trésorier [...] au total plusieurs dizaines de millions de francs » (**Étienne LORENCEAU de PRIENNE**, "intermédiaire dans le commerce international", le 09/03/2001 devant le juge Renaud Van Ruymbeke, enquêtant sur l'affaire Volback. Cité par Libération du 07/08/2001).

[Volback, société de protection des voitures contre le vol, a laissé un trou au Crédit lyonnais, ce qui n'est pas exceptionnel. Plus étonnante est la liste des personnes réunies autour de cette affaire :

- Robert Galley, ex-ministre de la Coopération et trésorier du RPR, au mieux avec Lorenceau ;
- Walid Koraytem, vendeur d'armes libanais associé au fameux Adnan Kashoggi : intervenant jusque dans la forêt gabonaise avec la recommandation de Galley (cf. Billets n° 73), il "planta", lui aussi une filiale du Crédit lyonnais ;
- Pierre Rochon, beau-frère de Gérard Longuet (Parti républicain) et pilier du business franco-africain ;
- Hervé Bourges, ancien président de TF1, rémunéré un temps 100 000 FF par mois par Volback ; il rêvait de devenir ministre de la Coopération ;
- Giuseppe Gianpaoli, en affaires avec Gérard Colé (conseiller de Mitterrand, PDG de la Française des Jeux) ; il finançait Le Matin de Paris avec l'argent de Volback .
- Giancarlo Parretti, manager avec Florio Fiorini d'un abîme financier (la société d'origine vaticane Sasea) : 19 milliards de FF perdus, dont la moitié reportés sur le Crédit lyonnais ;
- Lorenceau lui-même, qui vit en Suisse ; il a perçu 2,5 millions de FF d'Alain Cellier, l'ami financier de Longuet, via Experta Treuhand, la société blanchisseuse de l'ami de Mitterrand Roger-Patrice Pelat...

(cf. Alain Carion, De Mitterrand à Chirac : Les affaires, Plein Sud, 1996, p. 86s ; Philippe Madelin, Les gaullistes et l'argent, L'Archipel, 2001, p. 190-191 ; Denis Robert et Ernest Backes, Révélation\$, Les arènes, 2001, p. 306s).

Quelle tambouille transpartisane, transalpine, interconfessionnelle ! De telles alliances catalysent une énergie astronomique. Comme dans l'implosion des "trous noirs", l'argent est aspiré par dizaines de milliards : celui du Crédit lyonnais, mais aussi quelques pactoles africains. Où va-t-il ? Mitterrand et Chirac ne furent jamais très loin des ingénieurs qui œuvrèrent à sa capture. Le nucléocrate Galley serait-il l'un d'eux ? Le juge Renaud Van Ruymbeke, qui semble s'intéresser à cette énigme, l'a entendu comme témoin assisté.

« Michel Roussin [...] n'avait pas de fonctions officielles au sein du RPR, mais il a été décrit par de nombreux protagonistes du dossier [sur les marchés truqués d'Île-de-France] comme ayant joué un rôle central dans la mise en place et le fonctionnement du dispositif de financement des partis politiques, et plus particulièrement du RPR ». (**Armand RIBEROLLES, Marc BRISSET-FOUCAULT et Renaud VAN RUYMBEKE**, ordonnance du 17/07/2001. Intégralement reproduite dans Le Monde du 25/07/2001).

[L'ordonnance publiée par Le Monde est accablante pour les institutions françaises : en quel pays démocratique un Président soupçonné d'avoir mis en place un système de racket d'une telle ampleur pourrait-il rester en fonction ? Avec de bonnes chances d'être réélu, et de nouveau protégé de toute action judiciaire...].

« On m'a demandé de régler des billets d'avion pour Jacques Chirac à l'occasion d'une de ses campagnes électorales. J'ai conservé les chèques et les factures. J'avais réglé un million de francs de déplacements à la compagnie Euralair ». (**André GUELFİ**, alias "Dédé la Sardine", intermédiaire milliardaire, notamment dans le pétrole et le sport. Interview au Parisien du 27/06/2001).

[Via sa fiduciaire suisse New Sporting, Guelfi admet avoir financé d'autres voyages sur Air Entreprise. Selon la justice, il y en aurait eu 58 pour un seul des amis de Guelfi, Charles Pasqua. Lequel avoue benoîtement : « Je pensais qu'il avait suffisamment d'argent pour payer cela personnellement ». Le problème, c'est qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'un argent détourné sur un prêt de 45 millions de dollars gagé sur le pétrole camerounais. Le montant ainsi détourné par le réseau Pasqua, via les Îles Vierges, est d'au moins 55 millions (Le Canard enchaîné, 27/06/2001 ; Le Monde, 04/07/2001)].

Mondialisation

« Le leurre fondamental de l'argumentaire économiste consiste à prétendre sanctionner du sceau du droit ce qui relève simplement des rapports de force constatés dans le fait ». (**Yves CITTON**, chercheur suisse, auteur de Portrait de l'économiste en physiocrate, L'Harmattan, 2001. Cité par La Tribune, 13/07/2001).

« L'affréteur réel [de l'Erika] [...] est la multinationale pétrolière Total-Fina. [...] Total-France [...] active Total-Bahamas (qui est en réalité à Londres) qui, par un courtier maritime londonien et un autre courtier vénitien, trouve en Suisse un bateau maltais dont dispose une société-écran bahaméenne appartenant (?) à un trust bermudien géré par une officine panaméenne, [...] etc. etc. [...] [Le seul objectif est une] fuite en avant dans la surexploitation du travail [et le mépris de l'environnement]. [...]

Ce "capitalisme de casino" conduit tout naturellement aux activités proprement criminelles : blanchiment, naufrages pour l'assurance, abandons frauduleux de navires et d'équipages, trafics en tous genres. [...]

La participation constante des professions juridiques et financières à ces montages assure la légalité ou la "non-illégalité" de chaque pièce du puzzle. Mais la non-illégalité de chaque pièce ne préjuge pas plus de la légitimité de l'ensemble que l'innocuité individuelle des constituants d'une mitrailleuse ne l'empêche d'être une machine à tuer. Condamner un type de société, de pavillon [de complaisance], de paradis, peut être nécessaire, mais est de peu d'effet durable dans un monde aussi mobile. [...]

Il faudra donc en arriver à incriminer ces pratiques en elles-mêmes, par delà leurs applications multiples et variées. [...] Nous sommes devant un système permanent permettant des montages circonstanciels, selon quelques principes simples d'organisation, et dont l'intention est inscrite dans ces principes mêmes : échapper aux lois sociales, aux lois fiscales, aux règles de sécurité, aux lois pénales enfin, des pays réels des divers acteurs et des pays (virtuels) d'accueil offshore. Échapper aussi et

ainsi aux conventions internationales, ratifiées ou non par ces pays, [...] aux conséquences civiles et pénales éventuelles des actions entreprises.

L'intention est donc implicite dans le système général, [...] explicitement renouvelée dans chacune de ses applications particulières. On est de ce fait fondé à s'appuyer sur le concept de "participation à groupe criminel organisé", au sens où le définit la future Convention des Nations unies contre la **criminalité transnationale organisée**, dite Convention de Palerme¹. [...] Il en résulterait que chaque montage engagerait la responsabilité solidaire de ses acteurs, à commencer par le donneur d'ordre principal. [...]

Il ne [...] manque [...] que la qualification des types d'infractions graves dont l'intention avérée conférerait son caractère criminel à l'association. [...] Il suffirait de reconnaître que le principe général de ces organisations et pratiques interlopes est la négation des droits humains les plus fondamentaux, obtenue en neutralisant en priorité les lois nationales et internationales garantissant égalité, liberté et dignité humaines ». (**François LILLE**, membre du comité scientifique d'Attac, président de l'association *Bien public à l'échelle mondiale*. Contribution à un colloque du 30/06/2001 sur les paradis fiscaux).

1. « L'expression "groupe criminel organisé" désigne un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves [...] pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel ». « L'expression "groupe structuré" désigne un groupe qui ne s'est pas constitué par hasard pour commettre immédiatement une infraction et qui n'a pas nécessairement de rôles formellement établis pour ses membres, de continuité dans sa composition ou de structure élaborée ». (Article 2).

[Avec ce genre d'argumentation juridique, on finirait par pouvoir incriminer les réseaux français !]

« Notre Groupe, [...] se gardant de toute ingérence au niveau gouvernemental, [...] appuie les actions en phase avec sa propre éthique, que je définirais comme un mode de comportement responsable fondé sur un ensemble de valeurs morales [...].

Je souhaiterais [...] que chacun des correspondants *[du Comité d'Éthique]* [...] effectue un travail de veille sur les attaques dont **TotalFinaElf** pourrait éventuellement être victime et fasse remonter ces informations au Comité d'Éthique pour lui permettre d'être prêt à réagir vite ». (**Jean-Pierre CORDIER**, président du nouveau Comité d'Éthique de TotalFinaElf, dans la revue du groupe *Synergies*, n° 5).

[Recevant Billets d'Afrique, le Groupe sera avisé du problème éthique que pose la citation précédente, de François Lille. Il n'est pas nécessaire de « réagir vite », le problème est structurel : toute une partie du Groupe est branchée sur les paradis fiscaux pour échapper aux lois et conventions qui tentent de préserver les droits humains et l'avenir de la planète. Il faudra plusieurs réunions du Comité pour corriger le tir...]

Est structurelle aussi l'hypocrisie qui consiste à poser en préalable que le Groupe se garde « de toute ingérence au niveau gouvernemental » – en Birmanie, au Congo-B, en Angola, au Gabon...]

« L'Afrique multiplie les plaidoyers pour que les pays riches n'encouragent pas la corruption des élites. Et le Nord a toujours été réticent [...]. Y compris la Banque mondiale [...]. Je l'ai quittée pour cette raison : [...] les pays donateurs interdisent que ses technocrates tentent de contrôler la corruption. [...] Ce sont les plus pauvres, on le voit avec le sida, qui sont les principale victimes de la corruption ». (**Peter EIGEN**, fondateur de *Transparency International*. Interview à *Libération* du 28/06/2001).

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

L'Express, *Les amis en or d'Alfred Sirven*, 28/06/2001 (Gilles GAETNER et Jean-Marie PONTAUT) : « Roger Gindroz, de nationalité suisse, [...] exerce la profession de gestionnaire de fortune à Genève. Il a connu **Sirven** par Michel Doumeng, l'un des fils du milliardaire rouge, Jean-Baptiste Doumeng. [...] À trois reprises, l'homme d'affaires suisse effectue le voyage de Manille pour lui apporter quelques espèces [...] (40 millions de francs français). [...] D'où venait ce trésor ? Des comptes suisses et liechtensteinois de Sirven... Eux-mêmes alimentés par le groupe Elf. En tout [...] 200 millions de francs français [...].

Mais ce n'est pas suffisant pour Sirven. [...] Il ouvre également, en avril-mai 1997, un compte au Crédit foncier de Monaco, toujours avec l'argent d'Elf, géré par un [...] ami de Gindroz, Lionel Queudot, animateur d'une société de gestion de patrimoine, Finego SA. [...] Ce personnage, un ancien militant du GUD, mouvement d'extrême-droite, [...] a joué un rôle non négligeable dans la délivrance, en 1998, d'un vrai-faux passeport à Alfred Sirven. Sur ce compte monégasque, intitulé Finego Business, plus de 100 millions de francs français ont été déposés. [...] Bref, [...] Sirven disposait d'un trésor de guerre de plus de 300 millions de francs.[...]

Un autre personnage avait la possibilité d'actionner ce fameux compte monégasque : l'ancien ministre de l'Économie du président Lissouba, Nguila Mougounga-Nkombo. [...] Selon Queudot, [...] l'ancien ministre [...] était aussi le bénéficiaire de ce compte. Ce que ce dernier a totalement démenti. [...] Pourtant, interrogé par *[le juge suisse]* Perraudin, Nguila Mougounga-Kombo a admis avoir reçu, sur un compte de la Banque du Gothard, [...] 10 millions de francs provenant de Finego Business... Alors, quels liens unissaient l'ancien ministre congolais à Sirven ? »

Le Nouvel Observateur, *Cette petite lueur qui vient des Grands Lacs*, 23/08/2001 (Laurent BIJARD) : « Jamais [...] les chances d'une paix négociée *[au Congo-K]* n'ont paru mieux se dessiner. [...] Tout a commencé en janvier dernier, après la disparition brutale de Laurent-Désiré Kabila, despote paranoïaque et jusqu'au-boutiste. [...] Paris multiplie les initiatives diplomatiques, essentiellement au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU. La France est ainsi à l'origine d'une enquête suivie d'un rapport de l'ONU sur le pillage organisé des extraordinaires ressources naturelles congolaises. Dans ce rapport publié en avril, il n'est guère question des opérations fort juteuses réalisées par les alliés angolais et zimbabwéens de Kabila. En revanche, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, [...] qui soutiennent les rebelles anti-Kabila, sont montrés du doigt. [...]

La France peut désormais compter avec une nouvelle administration Bush, moins encline que la précédente à sponsoriser les régimes ougandais et rwandais. [...] George W. Bush s'intéresse davantage à l'or noir du golfe de Guinée. [...]

Les parlementaires belges se sont [...] livrés à une véritable enquête sur l'action de leur pays au **Rwanda**. [...] À Paris, en revanche, on a toujours choisi d'opposer un silence assourdissant. [...] Hubert Védrine, qui fut [...] secrétaire général de l'Élysée, [...] dénonce "l'âpre polémique" qui "blesse profondément les collaborateurs du Président". [...] L'armée française a pourtant soutenu jusqu'au bout les extrémistes hutus [...] qui se sont livrés [...] au génocide [...]. L'opération Turquoise, destinée officiellement à porter secours aux victimes, a surtout servi à exfiltrer les responsables des massacres vers la France ou des pays africains amis.

Hubert Védrine, lors de son parcours à Kigali, n'a pas cru bon de se recueillir ou de prononcer les mots qui apaisent. [...] Seule concession, Védrine a assuré le Rwanda de son soutien au processus de paix [...], y compris [...] le désarmement des "forces négatives" [...]. Appréciant cet effort de neutralité, le régime du général Kagame, de plus en plus isolé et ne sous-estimant pas la capacité de nuisance de son interlocuteur français en matière d'aide à la reconstruction [!], semble prêt à accepter les propositions formulées par Paris. [...] Le renseignement militaire français [...] a repris pied au Rwanda. Tandis qu'un proche de Kagame, chef du renseignement extérieur, était récemment reçu à Paris... »

[Nous citons ces quelques extraits d'un article très dense en contrepoint de nos Salves. Nous aurions pu citer aussi, dans le même sens, la seconde partie d'un excellent article de Christophe Ayad et Pascal Riché dans Libération (22/08/2001), Génocide au Rwanda : Washington savait. Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas eu, dans ce quotidien, un texte aussi net sur les responsabilités françaises lors du génocide au Rwanda].

Les sous de Chirac

Le Canard enchaîné, *M. le maire de Paris avait un sacré coffre*, 18/07/2001 (Hervé LIFFRAN) : « Planqué dans un cabinet de toilette attenant à l'immense bureau de fonction [du maire de Paris, un grand coffre fort est toujours là]. [...] "Un jour, Chirac l'a ouvert devant moi pour me montrer un document confidentiel, il y avait haut comme ça de coupures de 500 F..." », se souvient [...] un ex-conseiller de Paris. Et cet ancien élu, ému à l'évocation de ce souvenir, d'indiquer d'un geste une épaisseur d'environ 30 cm de billets. [...]

"Avant de tourner la combinaison du coffre, il [Chirac] tirait la chasse d'eau voisine afin que personne n'entende le nombre de clics", se souvient un autre de ses vieux compagnons. [...] Dans son entourage, personne ne se souvient l'avoir vu payer par chèque le moindre achat. Et pas plus par carte de crédit. [...] Le journaliste Daniel Schneidermann racontait comment il avait vu Chirac offrir des "colliers de pépites d'or" à plusieurs de ses confrères à l'occasion d'un voyage en Guyane »

[Pincé pour quelques luxueux voyages réglés en espèces, le président de la République a cru habile d'évoquer les fonds secrets, donc le "Secret défense". Il s'agissait seulement de blouser l'opinion. Les lecteurs de Billets savent que l'on ne peut pas être Grand Maître en Françafrique sans palper énormément de liquide].

Mondialisation

Alternatives économiques, *Des banquiers aux mains sales*, 07/2001 (Christian CHAVAGNEUX) : « On s'en doutait sans oser y croire. Grâce à un ensemble d'enquêtes menées en Suisse, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les preuves sont désormais là : la plupart des grands noms de la banque internationale jouent un rôle majeur dans la circulation mondiale de l'argent sale ».

LIRE

Jean-Paul Gouteux, *Un génocide sans importance. La Françafrique au Rwanda*, Tahin Party, 2001, 157 p., 19,70 F

Dans un petit format très agréable, cet opuscule fournit une excellente synthèse des responsabilités de la France dans un des crimes majeurs du XX^e siècle. L'auteur y restitue de manière incisive le fruit de 7 années de recherches obstinées, qui lui ont permis, entre autres, de se confronter avantagusement à la direction du *Monde* (Billets, n° 76).

Baadikko Mammadu, *Françafrique : l'échec. L'Afrique post-coloniale en question*, Nubia, L'Harmattan, 2001, 359 p.

Ce livre est le résultat d'une aventure intellectuelle : celle d'un militant politique guinéen, exilé au Cameroun, qui, dans un contexte bien peu favorable à la recherche documentaire, s'est obstiné à comprendre et retracer l'histoire récente d'un continent, le sien, dont l'émancipation théorique cachait l'aliénation prolongée. Repartant de l'un des sommets de cette aliénation, le Congo de Léopold II, il débouche sur l'histoire récente de la région des Grands Lacs. Quand le chemin s'obscurcit, les pas sont guidés par l'évocation des grandes figures de la libération africaine.

Philippe Madelin, *Les gaullistes et l'argent. Un demi-siècle de guerres intestines*, L'Archipel, 2001, 472 p.

Un ouvrage à l'intérêt contrasté. Utile d'un côté, par le demi-siècle couvert et la quantité d'informations rassemblées, parfois inédites (avec un index bienvenu), ce livre n'en laisse pas moins une étrange sensation. Derrière les généralités impitoyables, certains leaders et clans sont manifestement ménagés, excusés ou absous, tandis qu'est dénoncé « l'acharnement » des juges. Les filières africaines sont largement esquivées – sauf celle de feu Yannick Soiseau, en Côte d'Ivoire, dont la description ouvre d'intéressantes perspectives.

Sans nous attarder sur ces biais, signalons à nos lecteurs quelques notations intéressantes. « Le gaullisme s'est bâti sur l'anti-communisme militant, viscéral ». « Le paramètre de la clandestinité est indissociable de cette lutte où les communistes ont remplacé les nazis dans le rôle des méchants. Ce combat a pour corollaire l'illégalité des moyens financiers et matériels mis en œuvre, puis le glissement progressif vers l'esprit mafieux » (p. 18 et 20).

« La dérive affairiste du gaullisme est en grande partie due à la guerre d'Algérie : certains hommes de main ont exigé des retours d'ascenseur » (p. 36).

Parmi les "hommes d'affaires" financeurs du gaullisme sont évoqués deux personnages peu connus, Étienne Lorenceau et Walid Koraytem – associé à Adnan Kashoggi, donc à la haute école américano-luxembourgeoise d'Henry Leir (trafics milliardaires en tous genres). Jean-Maxime Levêque l'était aussi dans sa banque IBSA. Les 7 milliards de pertes d'IBSA furent repris par le Crédit Lyonnais, à la tête duquel Chirac avait propulsé Levêque(1986-88).

Selon le sulfureux intermédiaire Charlie Chaker, les Libanais ont, « pendant très longtemps, [...] été les seuls intermédiaires entre le monde occidental et les Arabes. [...] Ils ont fonctionné grâce aux réseaux gaullistes restés actifs. Quand il le fallait, Jacques Chirac était au carrefour des gros contrats. Il en a profité » (p. 193). La Françafrique des Foccart et Pasqua est la matrice de ce libano-gaullisme.

« La Nouvelle-Calédonie [...] présente toutes les caractéristiques d'une république bananière, matinée de néocolonialisme archaïque ». « Clientélisme généralisé, [...] confusion permanente entre prérogatives publiques et intérêts privés, exercice manifeste d'une violence feutrée » sont les piliers du « système Lafleur ». Le leader néo-gaulliste « contrôle l'essentiel de l'activité économique du territoire ». Selon un haut fonctionnaire, « *l'État de droit y est un concept inconnu. À côté de la Nouvelle-Calédonie, la Corse est un bastion de la légalité* » (p. 240-241).

« La plupart des témoins sont convaincus que Michel Roussin a été pendant plusieurs années la cheville ouvrière du financement clandestin du parti gaulliste ». On se souvient que le chauffeur de Jean-Claude Méry, Léo Parienty, avait déclaré au juge Halphen avoir vu son patron remettre des « valises » à Michel Roussin : « *Des mallettes en crocodile remplies de billets de 500 francs* ». « Parienty, suspecté de maladie mentale et interné pendant quelque temps, [...] va revenir sur ses déclarations. En décembre 1995, on aboutit à un non-lieu » (p. 266-267). Il fallait être fou pour voir des liasses de billets circuler en Chiraquie.

L'auteur rappelle l'étendue des détournements opérés sur les marchés publics d'Île-de-France (en partie recyclés par Soiseau via Abidjan) : « C'est le « casse du siècle » ! Selon une estimation avancée par Jacques Follorou dans *Le Monde*, la marge minimale était de 20 % sur chacun des marchés. Sur un total de 28 milliards, les montants détournés oscillaient entre un minimum de 500 millions et un maximum de 2,5 milliards. Principaux bénéficiaires : Bouygues-BTP, Spie-Batignolles, Dumez, Fougerolles, Campenon-Bernard [...] » (p. 314).

Sur Télé-Bouygues (TF1), Jacques Chirac s'exclame (14/12/2000) : « *Franchement, [...] je ne peux pas y croire. Je ne peux pas croire [...] qu'il y ait eu un système où les partis politiques de la majorité, de l'opposition, se seraient mis ensemble pour se partager je ne sais quel gâteau* ». L'incrédulité présidentielle est le miroir de la crédulité des Français. « La proportion des fonds encaissés [auprès des entreprises] varie de 5 pour le RPR à 1 pour les autres partis de droite, et de 10 à 1 vis-à-vis de la gauche » (p. 325).

Jacques Vergès, Dior Diagne et Luc Brossollet, *Noir Silence, Blancs Mensonges*, Jean Picollec, 2001, 110 p.

Les trois avocats des chefs d'État en procès contre *Noir silence* (publié par François-Xavier Verschave au nom de Survie) sont si peu fiers de leurs plaidoiries qu'ils ont refusé de les laisser figurer dans l'intégrale des débats, *Noir procès* (Les arènes). Ils ont préféré un petit éditeur spécialisé dans les auteurs d'extrême-droite (comme Roland Gaucher ou Bernard Lugan), les barbouzes retraités ou leurs correspondants. Parmi les sujets favoris : l'apologie des collaborateurs du nazisme et des dictatures arabes. Sous cette enseigne, les propos des trois avocats ne risquaient pas de connaître la diffusion de *Noir procès*, parmi les meilleures ventes de livres d'actualité.

On observera que leurs écrits sont sensiblement différents des plaidoiries effectives, sténographiées. Nous ne citerons qu'un seul exemple dans un tissu d'insanités. M^e Vergès assène, à propos du Congo-Brazzaville : « *Verschave aboie, les réfugiés passent* » (p. 86). Or il sera tôt ou tard appelé à défendre son client Denis Sassou Nguesso pour crimes contre l'humanité : à leur retour, des milliers de réfugiés ont été froidement assassinés ou systématiquement violés.

Le reste est à l'avenant – entre manipulation et provocation. Jacques Vergès se surpasse dans son avant-propos : si la Cour d'appel et la Cour de cassation confirmaient la relaxe, « *il est patent que les plaignants seraient fondés à assigner l'État français devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour racisme. C'est une éventualité que nous ne pouvons imaginer...* ». L'éditeur, rappelons-le, a un faible pour les idéologies racistes ! Vergès persiste en fait dans son leitmotiv : il est raciste de critiquer les dictateurs africains. Beaucoup d'Africains heureusement, ne se reconnaissent pas en eux. Ils trouvent même insultant d'être assimilés à ces caricatures envahissantes.

Jean-Pierre Vandale, *L'affaire totale*, Écrire, 2001, 190 p.

Un ancien cadre d'Elf livre un vrai-faux roman aux clefs transparentes. Agréable à lire, ce pastiche d'Alexandre Dumas éclaire de l'intérieur les dérives du groupe, et suggère ou confirme quelques pistes – notamment sa dimension nucléaire au Gabon. « Ce pays ami produisait de l'uranium et avait sa propre usine d'enrichissement » (p. 44).

« Sire Veine [...] détenait six secrets d'État :

- la livraison de l'uranium militaire à l'Irak
- la livraison de l'uranium militaire à l'Iran
- l'échec du plan Koweït patrimoine de l'humanité [un arrangement proposé à Saddam Hussein avant la guerre du Golfe]
- la raffinerie d'Helmut [Kohl]
- les rétro-com[missions] aux politiciens de la République
- l'affaire des frégates avec le concours de la CIA et ses implications nucléaires chinoises » (p. 139).

Au Gabon, « il n'était pas possible de jouer uniquement sur les quantités [de pétrole], alors on trichait sur les qualités. [...] On annonçait à Macaya [Bongo] que le puits démontrait bien l'existence d'un gisement mais qu'il était faillé et difficile et que son brut n'était pas bon : trop de cobalt, trop de soufre, trop d'hydrates, trop de paraffine, trop lourd, [...] trop épais. [...] Ce brut, en fait excellent, était donc racheté quatorze dollars [le baril] par notre filiale de négoce pétrolier qui le revendait dix-sept sur le marché international ».

Macaya sait qu'il se fait avoir, mais Nap (Tarallo) lui « rétrocède un droit personnel » (les bonus) – sans parler des « jolis costumes », « livrés par une jolie couturière » (p. 63-65). Sur le total de la production gabonaise, cette tricherie sur la qualité fait gagner à Elf plus de 200 millions de dollars par an.

Au PDG mitterrando-chiraquien Pinkfloc succède le balladurien Jeffrey Mac Intosh. Finalement, le patron de Tatoi, Chéri des Marais, est incité par Jacques (Chirac), Macaya et le magnat belge Frère Albert à lancer son OPA victorieuse contre le Groupe, avec la bienveillante neutralité du gouvernement socialiste. Mû par la vengeance, l'auteur trouve quelques vertus à cette issue. Sans guère nous convaincre.

Réseau Voltaire, *Les réseaux d'ingérence américains*, n° spécial, 20/08/2001, 14 p.

Une enquête et une synthèse magistrales sur l'histoire des réseaux clandestins mis en place à travers le monde par les Américains pour soutenir la guerre froide, les « stay-behind », mieux connus sous d'autres appellations : Gladio, P2, Rose des Vents... Leur influence a été beaucoup plus grande qu'on ne l'a cru sur la politique française, et donc sur la Françafrique. Il n'y a pas qu'en Afrique que les suppôts du néocolonialisme s'abritent sous les diatribes anticoloniales : en France, certains des agents ou alliés de l'OTAN comptaient parmi les plus virulents pourfendeurs de l'impérialisme américain.

En Allemagne et en Italie, l'opération a commencé par le retournement des agents nazis, fascistes et oustachis. Ceux qui étaient trop connus pour être réemployés en Europe furent déplacés en Amérique latine. « Leur exfiltration fut réalisée par le Saint-Siège, qui partageait leur logique, sous la responsabilité de Mgr Giovanni, Battista Montini », le futur Paul VI. C'est ainsi que deux décennies plus tard, Klaus Barbie se vit confier la responsabilité opérationnelle du réseau Condor au service des dictatures tortionnaires d'Amérique du Sud.

« Les stay-behind français furent identifiés et recrutés après le retournement du secrétaire général de la police René Bousquet » – l'ami de François Mitterrand, lui-même impliqué dans une rencontre préliminaire avec Allen Dulles, futur directeur de la CIA. Deux de ses amis proches, Roger-Patrice Pelat et François de Grossouvre, seront du dispositif, le second à un niveau clef. Bien entendu, la droite extrême est restée un vivier privilégié. La CIA a recouru au camouflage de sectes, d'ordres templiers ou intégristes. Elle a ainsi utilisé les Paul Touvier, Charly Lascorz, Luc Jouret, Joseph di Mambro... Elle a également instrumentalisé une dissidence trotskiste.

Le service Action (11^e Choc) a chapeauté les "stay-behind" français jusqu'au début des années 90. Longtemps commandé par Paul Aussaresses, il dépendait en fait « de l'OTAN par l'entremise du colonel Jacques Foccart », surveillant général de la Françafrique. En 1986 encore, les stay-behind européens ont vu renouveler leurs conteneurs d'armes et ont été dotés d'un matériel de transmission crypté ultra-sophistiqué.

Ces réseaux étaient dirigés des USA par un service ultra-secret, l'OPC (Bureau pour la coordination politique). Celui-ci ne répugnait ni aux assassinats politiques, ni aux manœuvres de déstabilisation, jusqu'aux coups d'État. En France, il organisa l'accession de De Gaulle au pouvoir en 1958, et encouragea en 1961 le putsch des généraux d'Alger. Passons sur celui des colonels grecs, ceux des généraux latino-américains, le rôle de la loge P2 en Italie...

À Rome, le contrôle des principaux responsables de l'État se doublait de relations privilégiées entre la CIA et le Saint-Siège, gérées par un cardinal américain : Francis Spellman à l'origine, Avery Dulles aujourd'hui – le neveu d'Allen.

Si en Italie, en Suisse et en Belgique, des commissions parlementaires d'enquête ont éclairé le rôle des stay-behind, le sujet est resté tabou en France. Une enquête risquerait, par ricochet, de ramener les projecteurs sur trop de crimes et compromissions consensuellement enterrés – les non-coupables étant tenus par leur trop long silence.

Jean de Maillard, *Le marché fait sa loi. De l'usage du crime par la mondialisation*, Mille et une nuits, 2001, 120 p.

L'auteur, magistrat, fut l'un des premiers à alerter sur la montée de la criminalité financière. Dans ce court essai, limpide, il ne se contente pas d'en rappeler l'essor : il en cherche les causes sociopolitiques. La principale tient selon lui à l'« épuisement de la dynamique structurante de l'État régulateur » (p. 37).

« Nous avons rompu les amarres avec les formes d'organisation qui avaient permis de façonner sur la longue durée un certain ordre politique, social et culturel. [...] Cet ordre reposait sur la conviction partout répandue que le "contrat social" nécessitait une harmonisation des conditions sociales, dont l'État était l'artisan ou du moins le garant » (p. 42). « L'individu entre en réalité dans un désert social de plus en plus aride et stérile. Plus il progresse vers un univers de droit(s), plus il se doit d'aller quérir lui-même, tout seul, les bienfaits dont le monde regorge, mais qui se dérobent toujours autant, sinon plus, aux insolubles. L'homme du projet néo-libéral, tout à la fois Hercule, Prométhée et Sisyphe, n'a que faire des solidarités sociales » (p. 91).

Résultat : « la plus forte des plus-values économiques a pour origine l'exploitation de la plus grande misère des hommes », désolidarisés les uns des autres. Le crime se situe désormais « parmi les productions les plus prolifiques et les plus rentables » (p. 46). On assiste à « un double mouvement corrélé d'expansion du crime dans l'économie et le pouvoir d'un côté, et d'infléchissement de l'économie et du pouvoir dans la criminalité de l'autre. [...] Nous avons affaire à une société crimino-légale dont toutes les composantes, criminelles et légales, sont imbriquées les unes dans les autres » (p. 48). L'évolution des grands groupes bancaires est typique à cet égard.

Face à ce sombre tableau, il est vain de chercher à revenir en arrière, avant la mondialisation. Nous n'échapperons pas, via « un long, pénible et sinueux parcours », à la construction d'un « nouvel ordre mondial, qui intègre la difficile et nécessaire soumission de tous – individus, entreprises et États – à un intérêt général de l'humanité » (p. 120).

Cimade, *Centres de rétention administrative. Rapport 2000*, Causes communes (176 rue de Grenelle, 75007-Paris), 167 p.

Le droit d'asile en France est en état d'urgence. « Non seulement nous rejetons l'écrasante majorité des persécutés, mais nous les soumettons à des conditions de survie indignes » (André Barthélemy, *La Lettre du mois* d'Agir ensemble pour les droits de l'homme, 07/2001). La Cimade accomplit face à ce déni de justice un formidable travail, au corps à corps pourrait-on dire. Le compte rendu est impressionnant de la "cause commune" que défendent ses militants, dans chaque centre de rétention administrative. Mais la « cause » du droit d'asile avancerait davantage si elle l'était davantage, « commune ».

Le boom du mercenariat : défi ou fatalité ?

Survie/Damoclès, 85 p.

Peut être commandé à Survie au prix de 60 F (9,15 euros)

Voici enfin les actes du colloque sur le mercenariat, organisé par Survie le 30 novembre 2000 à l'Assemblée nationale, à l'invitation du député Pierre Brana. Disons sans fausse modestie qu'il s'agit de l'un des meilleurs que nous ayons concoctés, en termes de qualité et de densité (on sait la difficulté de l'exercice). La complémentarité et la pertinence de la dizaine d'intervenants ont fait notablement avancer le débat sur ce sujet fort peu exploré en France. Avec une question angoissante : la vague des privatisations ira-t-elle jusqu'à remplacer les armées par des sociétés de soudards échappant aux lois de la guerre, masquant la responsabilité politique et pénale des commanditaires ?

La question est beaucoup moins théorique qu'on pourrait le croire : le phénomène est même déjà si diffusé qu'il paraît irréversible à nombre de spécialistes. Comme souvent, l'Afrique sert de champ d'expérimentation. Pour ceux qui ne veulent pas se retrouver sous la botte des milices, ce bref ouvrage est un utile avertissement. Il contient aussi quelques scoops. Y compris le fait que le ministère de la Défense prend la question très au sérieux !

Remercions au passage pour ce beau travail les éditions de la revue Damoclès – qui publient notamment les documents de l'Observatoire permanent des transferts d'armements. Et signalons la sortie du *Rapport 2001* de cet Observatoire, avec un instructif « tour du monde des pays acquéreurs ». L'Afrique, livrée pour une grande part aux trafics non déclarés, en est singulièrement absente.

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins

Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Septembre 2001 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 100FF (Étranger: 130FF)

Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>